



Compte Rendu sommaire

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 JUN 2011

Le Président Jean-Paul Vadot déclare la séance du bureau communautaire ouverte à 18 h 00.

Présents : Jean Marie Boisselier, Michel Bourdon, Hombeline Hélie- Barbié (à partir de 18h17), Raoul Langlois, Serge Perron, Jean-Paul Vadot, Joël Vadot, Cédric Vautier (à partir de 18h20).

Représentés : Jean Pierre Morin (procuration à Jean-Paul Vadot).

Absents : Janine Anceau, Hombeline Hélie- Barbié (jusqu'à 18 h 17), Claude Lapostolle, Cédric Vautier (jusqu'à 18h20).

Secrétaire de séance : Raoul Langlois

Le travail du Bureau Communautaire se déroule selon les points prévus à l'ordre du jour suivant :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

QUESTION N° 1

FINANCES

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS/APPROBATION ET ENGAGEMENT DES EMPRUNTS PREVUS AU BUDGET PRINCIPAL 2011

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'approuver et d'engager l'emprunt suivant pour la consolidation du besoin de financement de 80 000 euros prévu au budget principal 2011 correspondant à la part d'autofinancement dédiée à la réalisation de la Maison de l'Enfance :

Auprès du Crédit Mutuel de Dijon (en lien avec le Crédit Mutuel d'Auxonne) selon les conditions suivantes :

Organisme prêteur	Crédit Mutuel
Montant	80 000 euros
Durée	20 ans
Taux fixe	4.20% remboursement trimestriel
Disponibilité des fonds	Dès signature du contrat en totalité ou par fractions au plus tard le 10 août 2011
Echéances	Constantes en capital et intérêts
Remboursement anticipé	A chaque date d'échéance avec préavis d'un mois et indemnité actuarielle si baisse des taux sur le marché
Calcul des intérêts	365/365 jours
Commission-frais	non

- Autorise le Président à signer le contrat correspondant et tout autre document qui s'y rapporte.

Le vendredi 24 juin 2011,
Le Président,
AUXONNE
Jean-Paul Vadot